

Le remplacement d'un ouvrage routier busé pour assurer le franchissement piscicole – Sainte-Anne-Saint-Priest (87)

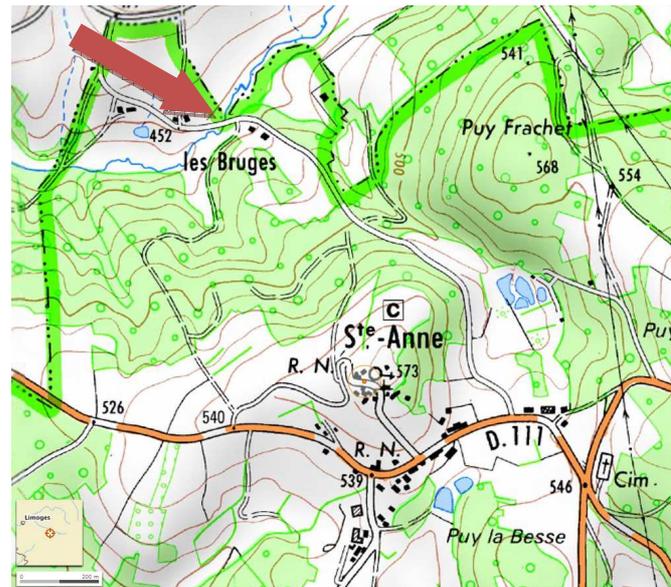
Sur le ruisseau de Courtiaux (classé en liste 2 L214-17 CE), à Sainte-Anne-Saint-Priest (87) des buses étaient installées afin de permettre la traversée d'une route communale. La chute présente en aval de ces buses rendait l'ouvrage infranchissable à la montaison pour toutes les espèces piscicoles.

En accord avec la commune, la reprise totale du franchissement a été préférée à un aménagement de l'existant dont l'efficacité est plus incertaine. Il a donc été choisi de le remplacer par un ouvrage mieux dimensionné et plus adapté à la continuité écologique. Gageant sur un espoir de longévité et une efficacité plus importante.

Maître d'ouvrage : PETR du Pays Monts et Barrages

Entreprise / Régie : Entreprise DUSSOCHAUD

Période de réalisation et durée des travaux : Septembre 2015 (7 jours de travaux)



Avant travaux



Après travaux

Présentation des objectifs des travaux effectués :

Les travaux ont consistés à remplacer les trois buses vétustes de 500mm de diamètre par une seule buse de 1500mm de diamètre et enfouie d'un tiers dans le fond du cours d'eau. L'enfoncement partiel de la buse assure la continuité du lit du cours d'eau et permet un ajustement naturel du profil en long dans l'ouvrage. La vitesse des écoulements y est également limitée ce qui amoindrit les risques d'érosion classiques à l'aval des passages busés simplement déposés au fond du cours d'eau.

Etat des lieux avant / après :

La continuité écologique est restaurée au niveau de ce passage routier pour toutes les espèces piscicoles. Aucune chute n'est constatée sur le nouvel ouvrage et la rugosité importante du fond rendent les conditions hydrauliques favorables à la circulation des poissons. Un rééquilibrage naturel du profil en long est en cours sur la partie amont de l'ouvrage (érosion régressive) mais ne crée pas pour l'instant d'obstacle à la circulation piscicole. Un suivi régulier sera réalisé.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr

Coût total et financements du projet : 20 034 € TTC.

Elle a été financée à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 20% par la Région Limousin et 30% par la commune de Sainte-Anne-Saint-Priest propriétaire de l'ouvrage.

- Tranchée : découpe chaussée, ouverture, évacuation ancien ouvrage, remblaiement et remise en place de la chaussée : 3390 € HT
- Fourniture et pose de buses béton 1500 mm, 12ml, série 135 A : 8 400 € HT
- Fourniture et pose de deux têtes de buse préfabriquées 1500mm : 3 000 € HT
- Fourniture et mise en place de barrettes de fond (4 unités) : 320 € HT
- Fourniture et mise en œuvre manuelle de matériaux 20/40 en fond de buse sur 0.5 m d'épaisseur et sur toute la longueur de celle-ci (6m³) : 360 € HT
- Autres : installation/replis chantier, signalisation, batardeaux, seuil de fond, enrochement berges : 850 € HT
- Pêche électrique de sauvetage : 435 € TTC



Installation de barrettes de fond échanquées

Bibliographie utilisée :

- Note d'information du Sétra sur les « Petits ouvrages hydrauliques et continuités écologiques ». CETE de l'Est et ONEMA. Décembre 2013.
- Expertise Conception des ouvrages de franchissement. Conseil Supérieur de la Pêche. Collection « mise au point ». 1992.
- Aménagement des obstacles à la migration piscicole (truites fario). Guide pratique de la mise en œuvre des travaux, des réflexions, des problèmes rencontrés et bilan des travaux réalisés. Vincent Guizouarn. CRE Léguer 2004/2008. Novembre 2008.
- Guide technique pour la conception des passes « naturelles ». Rapport GHAPPE RA.06.05-V1. M. LARINIER, D. COURRET, P. GOMES. Décembre 2006

- Points positifs :**
- Restauration de la libre circulation piscicole pour toutes les espèces
 - Libre circulation des sédiments
 - Capacité d'évacuation de crue de l'ouvrage augmentée et diminution du risque de formation d'embâcle sur l'extrémité amont de l'ouvrage

- Point négatif :** - Pas d'évaluation de l'efficacité et du gain écologique réel de l'aménagement

Suivis mis en place : Suivi visuel et topographique du rééquilibrage naturel du profil en long du cours d'eau en amont et en aval proche. Une station RHP est située en aval direct.

Commentaires :

- La présence de réseaux dans le remblai de la route peut engendrer des difficultés imprévues.
- Les fournitures utilisées ici nécessitent un équipement suffisant et adapté de l'entreprise sélectionnée. Les éléments de buse pesaient en effet près de 5 tonnes chacun et nécessitaient un système d'accroche spécifique ainsi qu'un matériel suffisamment puissant.
- Aucun lit de pose n'était prévu au fond de la tranchée. Cela a compliqué la pose des buses, notamment au niveau des surépaisseurs des collerettes. En effet il était compliqué de réaliser un surcreusement assez précis pour accepter cette surépaisseur dans le fond rocailleux de la tranchée tout en respectant la pente définie pour la buse.
- Le remplissage des buses par des matériaux sur un tiers de sa hauteur engendre un temps de main d'œuvre important et fastidieux mais permet un rendu fonctionnel immédiatement.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Fabien CHAIX - 05.55.69.57.60 - eau-amenagement@monts-et-barrages-en-limousin.fr

Président du Syndicat au moment de travaux : Sylvie AYMARD - Le Château - 87460 BUJALEUF

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr